

(Après- midi)

(La séance est ouverte à 16h 52)

III-MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

-1-

MEMBRE DU GOUVERNEMENT PRESENT

Est au banc du Gouvernement :

- Monsieur Oumar Guèye, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

-2-

OUVERTURE DE LA SEANCE

MADAME LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

Notre collègue Mouhamed Khouraïchi NIASS qui s'excuse de ne pouvoir assister à cette séance.

Est- ce qu'il y a des observations ? Notre collègue est excusé.

L'ordre du jour appelle la question orale posée au Gouvernement par Monsieur le Député Djibo KA. Cette question est relative aux problèmes de l'eau potable dans la bourgade de Niomré.

Cher Collègue, vous avez la parole pour donner lecture de votre question et vous disposez de trois (3) minutes.

MONSIEUR DJIBO KA

Merci bien, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre de l'Hydraulique,
Mesdames et Messieurs,
Mes chers Collègues,

Niomré est une bourgade de quinze mille personnes, à 12 km de Louga. Les populations se plaignent du sel qui infecte l'eau du village. Chaque litre d'eau contient 10 grammes de sel, ce qui rend ce liquide impropre à la consommation humaine, sans compter les dégâts collatéraux qui sont liés à cela, surtout que le canal qui alimente Dakar est à 6 km de

Niomré. Les populations ne comprennent pas que leur village, chef-lieu de communauté rurale de même nom, ne soit pas raccordé à son réseau.

Monsieur le Ministre, que comptez-vous faire pour régler définitivement ce vieux problème à Niomré ? Merci.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour quinze (15) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci, Madame la Présidente.

Madame la Présidente,
Monsieur le Ministre de la Fonction publique,
Honorables Députés,

La plénière qui nous réunit aujourd'hui a pour but d'apporter des éléments de réponse à la question orale de l'Honorable député Djibo KA, sur l'alimentation en eau potable du village de Niomré. Cette localité située à sept (7) kilomètres de l'alimentation en eau appelée ALG, et qui vient du lac de Guiers est présentement alimentée par un forage réalisé en 1989. Seulement l'eau du forage recèle un taux de salinité qui, après mesure, représente un gramme par litre ; ce qui est assez élevé par rapport à la norme OMS.

Le village de Niomré, d'environ 5000 habitants, se trouve au nord-est du centre-ville de Louga, à une distance de 15 km, sur la route bitumée de Keur Momar Sarr. Il dispose d'un système hydraulique constitué d'un château d'eau, d'un forage et d'un réseau d'adduction d'eau qui alimente d'autres villages, que sont Thioubène, Bakhasow, Ndam, Keur Pathé, et Mbenguène 2. Le forage réalisé en 1989 est géré par une association d'usagers du forage AZUFOR. Il capte la nappe maastrichtienne avec un taux de salinité très élevé, je l'ai dit tout à l'heure. Cette situation amène les populations à acquérir de l'eau potable à partir de Louga à un coût très onéreux.

Face à cette situation, l'Etat a engagé, très tôt, des actions pour résoudre le problème de l'accès à l'eau potable des localités du système du lac de Guiers, principalement celle du village de Niomré. Rappelons, pour mémoire, les correspondances adressées par le Directeur de l'Hydraulique en date du 17 janvier 2013, sur instruction du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement demandant à la SONES, la possibilité de raccorder le village de Niomré, au réseau d'AEP du lac de

Guiers, et la demande de raccordement formulée par le chef de village de Niomré, en date du 5 février 2013. Il s'y ajoute, également, une délibération du conseil rural de Niomré demandant le rattachement de Niomré dans la zone d'affermage de la SDE – SONES.

La SONES a répondu à ces courriers, en date du 10 février 2013, et s'est engagée à mener rapidement les études permettant de déterminer les travaux à réaliser et le montant du financement. Du 17 au 21 janvier 2013, une mission de l'Office du lac de Guiers en collaboration avec la Division régionale de l'hydraulique a été menée, pour identifier les populations ne disposant pas d'eau dans le système d'AEP approprié. Parce qu'il faut comprendre que le cas de Niomré n'est pas un cas isolé, il y a d'autres villages qui ont le même problème et qui ne sont pas loin de la conduite principale, venant du lac de Guiers pour alimenter Dakar.

Sur instruction du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, une deuxième mission conjointe composée de la direction de l'Hydraulique, de l'Office du lac de Guiers, de la SONES, de la SDE et de la Division régionale a eu lieu, du 9 au 16 avril 2013, pour inventorier les différents réseaux d'AEP existants, collecter les informations sur les populations des localités concernées et proposer des actions durables. Les deux missions de terrain ont travaillé avec l'appui des autorités administratives et locales, les présidents de conseil rural, pour échanger sur les problèmes d'accès à l'eau d'une manière générale dans leurs zones. Après collecte et analyse des informations recueillies lors de ces missions de terrain, l'Etat a entrepris les actions suivantes : la réalisation par la SONES, en mars 2013, d'une étude technique pour le raccordement de Niomré à la conduite de l'ALG.

En date du 11 avril 2013, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement instruit la SONES d'incorporer le centre de Niomré dans le périmètre affermé. Au regard de la mauvaise qualité de l'eau du forage et de la proximité de Niomré avec la conduite du lac de Guiers, la solution retenue consiste à alimenter Niomré à partir du piquage sur l'ALG. L'ALG, c'est la conduite principale qui alimente Dakar depuis le lac de Guiers, pour se raccorder au château d'eau existant à Niomré et desservir le réseau de distribution existant et les villages polarisés ; parce qu'il y a le village de Niomré, mais il y a aussi un certain nombre de villages qui sont au nombre de neuf (9) autour de Niomré, que j'ai visités. D'ailleurs samedi dernier, j'ai fait une mission à Niomré pour une meilleure connaissance de la zone.

Le montant des travaux est estimé à 100 millions de francs, la mise en service des ouvrages est prévue en avril 2014 ; cela signifie que, en avril 2014, le problème de Niomré sera un vieux souvenir. Nous allons donc

procéder à l'alimentation de Niomré ainsi qu'à un certain nombre de villages autour de Niomré. Il faut également noter que la question de la qualité de l'eau ainsi que la répartition équitable et équilibrée des ouvrages hydrauliques ont été antérieurement prises en charge dans la matrice des directives issues des conseils des Ministres : ce sont les directives 1917, 1918 et 1928 du 6 décembre 2012. Il faut aussi signaler que lors du Conseil des Ministres délocalisé à Louga et présidé par le Président de la République, la problématique de l'alimentation en eau de Niomré a été évoquée.

Dans le même sillage que Niomré, d'autres centres vont être incorporés dans le périmètre affermé de la SONES-SDE ; il s'agit de Bokidiawé, de Goudiry, de Kayar, de Nguékokh, de Ourosogui, de Passy, de Thilogne, de Kidira et de Kanel. Tous ces centres qui sont aujourd'hui alimentés par des forages seront entièrement repris dans le réseau affermé de la SDE-SONES. Le plan d'action d'intégration prévoit le bouclage du processus au 1^{er} avril 2014, date de prise de possession de ces centres par la SDE.

Madame la Présidente,
Honorables Députés,

Le cas spécifique de Niomré, ainsi évoqué, pose de façon générale la double problématique de la qualité de l'eau et de l'accès à l'eau potable des villages riverains du lac de Guiers. Après avoir répondu à la question de l'honorable député, permettez-moi d'aborder très rapidement cette problématique qui consiste donc à alimenter en eau les villages qui sont autour du lac de Guiers. Parce que ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a un certain nombre de paradoxes.

Nous avons noté plus de 110 villages autour du lac de Guiers qui n'ont pas d'eau potable. Il y a aussi le paradoxe de Niomré. Je peux aussi citer le paradoxe de Kirène. Saviez-vous que Kirène n'avait pas d'eau, il y a quelques mois et lorsque nous parlons de Kirène, évidemment tout le monde voit ce que je veux dire. Ce problème-là a été réglé définitivement maintenant et Kirène a aujourd'hui de l'eau potable.

Sur les problèmes de la qualité de l'eau, nous avons entrepris beaucoup d'actions pour améliorer la qualité, notamment au niveau du bassin arachidier. Comme vous le savez tous, le bassin arachidier a de gros problèmes de qualité de l'eau. Nous avons une unité de défluoration installée au niveau de Thiadiaye, d'une capacité de 720 m³/jour pour un coup de 800 millions ; avec l'appui de la BOAD, nous avons un financement de 7 milliards qui est mobilisé pour réaliser trois (3) stations de défluoration : à Kaolack, à Fatick et à Kounghoul. Tout cela, dans le cadre de la recherche de l'amélioration de la qualité de l'eau.

En ce qui concerne la banlieue de Dakar, nous sommes en négociation très avancée avec la BOAD pour installer une usine de déferrisation de 40m³/jour au point K de Sébikotane. Les négociations sont quasiment terminées et très prochainement, la directrice générale de la SONES va aller à la BOAD pour signer cette convention. L'extension est également en cours de traitement à Ziguinchor pour une capacité de 14.400 m³ incluant une filière de déferrisation. On a aussi le problème de l'eau dans les îles, parce que dans les îles, nous avons aussi un problème de qualité. J'en parle parce que Niomré est un prétexte qui est posé. Niomré a beaucoup d'eau. Le forage a une capacité très importante, mais, malheureusement, l'eau est salée et c'est cette problématique-là que nous avons dans certaines zones, notamment au niveau des îles du Saloum. Et, nous avons actuellement un projet important de 6, 5 milliards avec la Banque Africaine de Développement, qui consiste à alimenter 25 villages de ces îles et le projet va se terminer d'ici 2015, pour résoudre définitivement le problème.

Le problème de Bassoul est réglé comme vous le savez, parce que Bassoul avait un gros problème. Mais, aujourd'hui, nous avons terminé le forage de Bassoul et Bassoul est alimenté. Mais, malheureusement, l'eau aussi n'est pas de bonne qualité et le problème de l'alimentation, avec ce projet, permettra d'amener de l'eau du continent vers les îles et c'est un projet qui va alimenter vingt-cinq (25) villages.

Il y a aussi d'autres projets que nous appelons le PEPAM-AQUA, c'est-à-dire que ces projets permettent d'améliorer la qualité physico-chimique de l'eau, la qualité bactériologique, et ces projets permettront d'installer, autour de certains forages, des unités de potabilisation pour permettre d'avoir une eau de qualité. Nous pouvons citer pour cela, Keur Socé dans la région de Kaolack : l'eau sera transférée à partir d'un nouveau forage qui capte le continental. Nous pouvons citer aussi Saté Ngom : l'eau proviendra d'un nouveau forage captant l'éolienne, à 4 km au nord-est et ces infrastructures permettront d'alimenter plus de 16 000 personnes. On peut citer également le projet à Ndankh Sène, dans la région de Diourbel où il y a des kits d'osmoses inverses qui permettent d'alimenter en eau potable de meilleure qualité tous ces villages.

Il y a également un gros projet, parce que vous tous vous savez que, à Touba, nous avons un problème d'eau bien que les forages disposent d'une bonne capacité, mais l'eau aussi n'est pas de très bonne qualité. Nous travaillons actuellement sur un important projet appelé Touba Boggo, qui permettra de transférer de l'eau à partir de Touba Boggo jusqu'à Touba et d'autres villes ; et le projet est très avancé, ce qui

permettra d'avoir de l'eau suffisante pour Touba et de bonne qualité aussi.

Dans la zone du lac de Guiers, je l'ai dit tout à l'heure, nous avons 110 villages qui sont concernés aujourd'hui et qui vont être alimentés grâce à l'intervention de l'Office du lac de Guiers, à travers des financements. Nous avons déjà débloqué 225 millions pour alimenter une trentaine de villages autour du lac de Guiers, et ensuite continuer jusqu'en 2015 où globalement, nous investirons plus de deux milliards 200 millions ; ce qui nous permettra d'alimenter tous ces 110 villages. Donc, entre 2013 et 2015, tous les villages qui tournent autour du lac de Guiers seront alimentés à partir d'un dispositif permettant de tirer du lac Guiers et d'alimenter ces villages avec une eau de très bonne qualité et semblable à l'eau que nous avons au niveau de Dakar.

Donc voilà, Madame la Présidente, les réponses que je voulais apporter à l'honorable député Djibo KA, et en profiter pour vous dire que les paradoxes constatés, nous sommes en train de les résoudre, mais en mettant l'accent également sur la qualité de l'eau.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

-4-

DISCUSSION GENERALE

Je vais donner lecture de la liste des orateurs, avec leur temps de parole :

Mamadou FAYE, cinq (5) minutes ;
Cheikhou Oumar SY, cinq (5) minutes ;
Mamadou DIOP, huit (8) minutes ;
Modou Mberry SYLLA, cinq (5) minutes ;
Aimé ASSINE, cinq (5) minutes ;
Adama SOW, cinq (5) minutes ;
Anta SARR, cinq (5) minutes ;
Cheikh SECK, cinq (5) minutes ;

La parole est à notre collègue Djibo KA, auteur de la question pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR DJIBO KA

Merci bien, Madame le Président.

Monsieur le Ministre, vous me rassurez beaucoup. Je suis très satisfait. Vous avez donné des informations extrêmement importantes pour le pays. Du courage ! Le problème du Sénégal c'est l'eau d'abord ; deuxième problème : l'eau ! Troisième problème : l'eau ! Chaque fois qu'on va dans une zone, c'est l'eau qu'on demande. Depuis 1981, avec l'arrivée d'Abdou DIOUF, le problème spécial c'est l'eau ; et on dit qu'on n'a rien fait. Pourtant on a fait beaucoup d'efforts. Donc du courage, on va vous accompagner.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est à notre collègue Mamadou FAYE, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR MAMADOU FAYE

Je vous remercie, Madame la Présidente.
Merci, Monsieur le Ministre.

[Intervention en wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, cher Collègue.
Notre collègue Cheikhou Oumar SY renonce à son temps de parole.
Nous donnons donc la parole à notre collègue Mamadou DIOP, pour huit (8) minutes.

MONSIEUR MAMADOU DIOP

Je vous remercie, Madame le Président.

Madame le Président,
Monsieur le Ministre,
Madame, Messieurs les Collaborateurs du Ministre,
Chers Collègues,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher collègue.
La parole est à notre collègue Modou Mberry SYLLA, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR MODOU MBERRY SYLLA

Merci, Madame la Présidente.
Monsieur le Ministre de l'hydraulique,

[Intervention en Wolof]

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aimé Assine, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR AIME ASSINE

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs les collaborateurs de Monsieur le Ministre,

Mes chers Collègues,

Je n'avais pas jugé utile de prendre la parole, mais l'intervention de Monsieur le Ministre tout à l'heure, m'a poussé à le faire. D'ailleurs, je lui avais dit, dans les couloirs, que je préférais me désister parce que nous avons été collègues, présidents de communautés rurales ensemble et on se connaît bien. Je voudrais encore, du haut de cette tribune, en profiter pour vous féliciter pour le bon travail que vous avez fait dans votre communauté rurale et que vous êtes en train de faire justement au niveau de votre ministère.

Je suis resté tout de même dans ma faim parce que le programme que vous avez déroulé tout à l'heure, pour tout le nord du Sénégal, si vous le poursuivez jusqu'à sa fin, jusqu'au sud, chez moi, je crois que vous aurez fait du 100% et du « sans fautes ». Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que je suis un peu jaloux de ce qui a été fait chez Modou Mberry SYLLA, de ce que vous allez faire pour Djibo KA, et j'attendrai à ce titre que mon département aussi soit pris en compte, parce que nous n'avons pas d'eau.

Je vous ai interpellé tout à l'heure par rapport aux forages de Mlomp et de Loudia, sans compter les autres villages qui ne sont pas du tout alimentés, et même ceux qui existent. Nous avons, à l'époque, équipé les forages de Sima et d'Oukout, mais les villages tout autour malheureusement ne le sont pas. Et, la seule chance que vous avez - pourquoi on ne meurt pas encore de soif - c'est qu'il pleut beaucoup en Casamance ; mais ce n'est pas une raison, parce qu'il y a le volet hygiène. Toutes les eaux de pluie ne sont pas forcément des eaux à boire. Je crois que, en vous rapprochant de vos services, et peut-être même qu'on vous aidera là-dessus, pour vous apporter les éléments nécessaires. Je voulais donc tout simplement souligner cet aspect.

Il en est de même du programme d'assainissement ; il est absent à plus d'un titre. Et puis quand on parle de forages aujourd'hui, les seules

réalisations qui ont été faites en matière d'eau sont principalement des partenaires étrangers, notamment avec la coopération espagnole avec laquelle nous avons beaucoup travaillé, et quelques partenaires français. Sinon, on n'a pas encore senti la main forte de l'Etat sénégalais.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Adama SOW, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR ADAMA SOW

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Ministre de l'Hydraulique,

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue. La parole est à notre collègue Anta SARR.

MADAME ANTA SARR

Merci, Madame la Présidente.

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Cheikh SECK, pour cinq (5) minutes.

MONSIEUR CHEIKH SECK

Merci, Madame la Présidente.

[Intervention en Wolof].

MADAME LA PRESIDENTE

Merci, cher Collègue.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour vingt (20) minutes.

MONSIEUR LE MINISTRE

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

... [Passage en Wolof]...

Le problème de communication, effectivement, c'est une très bonne chose, mais il faut dire que la SDE a un excellent système de

communication. Peut-être qu'en milieu rural aussi... **[Passage en Wolof]...**

Pour l'honorable député Mamadou DIOP, effectivement, il faut un « link » entre l'eau de boisson et l'eau agricole ; cela est très important. Actuellement, on a un matériel, six plateformes de forage... **[Passage en Wolof]...**

Oussouye, la région sud n'est pas oubliée. Nous avons des projets pour vous ; mon ami et frère Aimé ASSINE. Effectivement nous avons des projets très importants, j'ai dit tout à l'heure que dans le cadre des projets qui viennent et qui sont de l'ordre de 137 000 000 000, la région sud fait partie aussi de ces préoccupations... **[Passage en Wolof]...**

Le département de Linguère est, par excellence, le département de la zone Sylvo-pastorale, le Président de la République nous a donné des instructions très claires dans ce sens, qui consistent à ce qu'on développe les forages pastoraux. La nouvelle technique que nous avons adoptée, c'est que, à chaque fois qu'on fait un forage pour l'homme, on met des abreuvoirs pour le bétail. Et c'est dans cette zone-là où il y a une forte concentration.

Nous avons un programme de cent (100) forages à dérouler entre cette année et l'année prochaine et la moitié de ces forages, nous les réservons aux forages pastoraux, dans la zone sylvo-pastorale, pour permettre au bétail d'avoir de l'eau. Je viens des zones de Tambacounda, Kaffrine, etc., où j'ai inauguré des ouvrages, et à côté de ces forages-là effectivement, il y a des abreuvoirs pour le cheptel.

Honorable député Adama SOW, en ce qui concerne Keur Momar Sarr, vous avez parlé de la vanne qui est fermée ; mais je rappelle que l'année dernière, les vannes ont été ouvertes et cela a permis de lâcher deux cents (200) millions de mètres cubes vers le Bas-Ferlo. Et en 2014, la réhabilitation des vannes va se faire et nous allons faire en sorte que l'eau puisse être disponible dans ce sens-là.

S'agissant de la problématique des vallées fossiles, c'est vrai qu'à un moment donné, il y a eu le Canal du Cayor, qu'on a rangé dans les tiroirs, ensuite les vallées fossiles, rangées dans les tiroirs. Nous sommes en train de dépoussiérer, si je peux m'exprimer ainsi, ces projets. Et les personnes compétentes qui ont travaillé sur ces deux projets : le Colonel Maha KEITA pour le Canal du Cayor et Abdoulaye SENE pour les vallées fossiles, ces deux experts sont dans mon cabinet ministériel.

Aujourd'hui, nous sommes en train de dépoussiérer ce projet, et je pense que très bientôt, nous saurons si nous sommes en mesure de continuer dans cette lancée ou pas, mais c'est un projet extrêmement important, qui nécessite qu'on puisse le regarder à nouveau et comprendre pourquoi, à un moment donné, ces deux projets stratégiques ont été arrêtés.

Pour le forage de Thially à l'arrêt, j'ai pris bonne note, honorable député Cheikh SECK. Nous allons voir pourquoi c'est à l'arrêt. En tout cas, nous suivons de très près ; moi, je reçois chaque semaine la situation des forages sur toute l'étendue du territoire. Les forages qui sont en panne, les forages à remplacer, etc. C'est vraiment quelque chose que je suis personnellement. Donc, je regarderai le problème de Thially pour voir ce qui s'est réellement passé, mais en réalité, nous suivons cela de près et nous avons un système de réaction rapide pour remplacer l'ensemble des forages.

Je crois avoir répondu à l'ensemble des préoccupations des Honorables députés qui ont eu à prendre la parole. Je reste à votre disposition pour d'autres questions, même celles des députés qui passent dans notre bureau, il y en a beaucoup d'ailleurs. Et, c'est pour constater personnellement, Madame la Présidente, que les députés de cette Législature, viennent nous voir. Et, je confirme ce qu'a dit l'honorable député Modou Mberry SYLLA, qui m'a aussi saisi sur le cas de Niomré, par question écrite ; il est venu me voir et m'en a parlé, je reste toujours à votre disposition par rapport à toutes ces doléances.

Je vous remercie.

MADAME LA PRESIDENTE

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

Est-ce que notre collègue Djibo KA souhaite reprendre la parole ?

Non ! Donc, je vous remercie.

Monsieur le Ministre, nous vous félicitons pour le travail que vous êtes en train d'abattre et nos prières vous accompagnent.

-4-

SUSPENSION DE LA SEANCE

Chers Collègues, nous allons suspendre la séance pour deux minutes, le temps que Monsieur le Ministre puisse disposer et qu'on reçoive le Ministre du Commerce.

Deux minutes ! Donc, je pense qu'il n'est pas nécessaire de quitter la salle. Je vous remercie.